

"Prevenir l'Incendie..."

--est souvent chose bien facile--mais

Reparer un Desastre

--est souvent impossible



N'accrochez pas de matériel combustible près du poêle.



Tenez vos poêles et chauffe-
rettes à l'huile en bon état de pro-
preté et surveillez-les bien.



Ne placez pas votre poêle et
tuyau à proximité des boiseries.



Un raccordement électrique
mal fait peut causer un incendie.



Eteignez bien vos bouts de ci-
gares ou cigarettes en les jetant.



Soyez prudents à la maison a-
vec les appareils électriques.



Que vos caves, vos hangars et
votre grenier soient bien propres.

POURQUOI ETRE PRUDENTS ?

(Par H. LANGLOIS)

Les propagateurs des maximes de prévention des incendies se demandent quelquefois: "Combien de personnes ont pensé sérieusement à cette question: "Pourquoi être prudents?"

Trop souvent hélas l'attitude d'une grande partie de la population se résume à cette assertion: "Je n'ai pas le temps de m'occuper de cela, que les compagnies d'assurances paient..." C'est exactement ce qu'un ex-échevin, alors en office, me fit lorsque je l'approchai pour causer prévention. Je lui faisais remarquer les progrès accomplis depuis l'établissement du Bureau de Prévention ainsi que du bon fonctionnement du Bureau des commissaires des incendies, j'attirais son attention sur le fait qu'une certaine personne tenant un établissement à proximité de son propre magasin avait été arrêtée par notre personnel pour avoir mis le feu.

Je demandai à ce monsieur ce qui serait advenu de son commerce si le feu n'avait pas été maîtrisé en temps. Il me répondit: "Si je passe au feu les assurances paieront..." Je répliquai: "C'est très bien, mais êtes-vous assuré 100 centins dans la piastra, le temps que votre magasin sera fermé pour réparations vous sera-t-il compensé par les compagnies d'assurances..." et sa réponse textuelle fut: "Si les compagnies d'assurances ne veulent pas payer, qu'elles n'assurent pas..." Et ceci par un homme qui avait été choisi pour représenter son quartier, et qui était à même de savoir, que ceux qui passent au feu, honnêtement, accidentellement, font rarement d'argent.

C'est très bien de décharger le fardeau des pertes sur les compagnies d'assurances. Mais en fin de compte, qui paie les compagnies d'assurances si ce n'est vous et moi; nous versons nos primes d'assurance aux compagnies qui ne font qu'administrer ces argent et elles les distribuent selon le besoin.

Et puis, si quelqu'un peut mettre en doute la nécessité d'une propagande qui tendrait à faire diminuer les pertes causées par le feu, qu'il s'arrête au fait que le feu cause une moyenne de 350 pertes de vies au Canada annuellement, sans compter près de 1000 blessés qui sont rendus partiellement ou totalement incapables de subvenir à leur besoins. Peut-être ceci méritera-t-il sa considération.

"Quelques Conseils"

Qui étant suivis, pourront éviter bien des malheurs !

NE LAISSEZ PAS SEULEMENT AU PROPRIETAIRE la responsabilité de votre logement; inspectez votre logis du sous-sol au grenier.

NE PERMETTEZ pas aux enfants de jouer avec des allumettes.

NE JETEZ PAS D'ALLUMETTES ENFLAMMEES, ni de cigares ou cigarettes mal éteints.

NE VOUS SERVEZ PAS DE GAZOLINE OU DE BENZINE pour nettoyer des vêtements, lorsque vous êtes à proximité d'une lumière ou d'un feu ouvert.

NE REMPLISSEZ JAMAIS VOS LAMPES A PETROLE OU A GAZOLINE lorsqu'elles sont allumées. Tenez les brûleurs bien propres.

NE LAISSEZ PAS VOS CENDRES DANS DES RECEPTACLES EN BOIS ou autre matériel combustible. Tenez-les éloignés des boiseries. Ne vous servez pas d'huile dont le point d'inflammation est plutôt bas.

NE LAISSEZ PAS LES DECHETS, rebuts, papiers, paille d'emballage, etc., s'accumuler dans vos caves ou greniers; en attendant qu'ils soient enlevés, placez-les dans des réceptacles en métal munis d'un couvercle.

NE VOUS SERVEZ QUE D'ALLUMETTES DE SURETE, elles ne coûtent pas plus cher.

N'EMPLOYEZ JAMAIS DE PETROLE pour allumer votre poêle.

TENEZ VOS VADROUILLES en linges huileux dans un réceptacle en métal.

En 1928, \$36,000,000.00 de dollars s'en allèrent en fumée. Ces capitaux ne reviennent pas. Quand une industrie a souffert d'incendie, le chômage s'ensuit; quelquefois il n'est que temporaire, mais quelquefois aussi il est permanent, et dans ce dernier cas les ouvriers sont obligés de chercher de l'ouvrage ailleurs, ce qui n'est pas toujours facile et souvent ces incendies sont la cause que des nôtres émigrent aux Etats-Unis, et aussi le Canada perd de son capital humain, au profit d'une nation étrangère.

Que pouvons-nous faire pour arrêter les déprédations du Démon du Feu? Il suffit d'être prudent, de prévenir les incendies. Dans nos voyers nous devrions empêcher la pratique de nombreux petits riens qui semblent peut de chose en eux-mêmes, mais qui

néanmoins peuvent occasionner de grands incendies. Nous devrions ensuite prendre les précautions les plus élémentaires comme, voir au nettoyage annuel des cheminées et des tuyaux, ne pas placer de cendres chaudes dans des réceptacles en bois ou autres matériels combustibles ne servir seulement d'appareils électriques qui sont parfaitement en ordre, être soigneux dans l'usage des matières inflammables comme la gazoline, le pétrole, etc. Des précautions semblables devraient aussi exister à l'atelier, au bureau, etc.

Mettez ces maximes en pratique non pas seulement durant la semaine de prévention, mais toujours, ayant à l'esprit que "VAUT MIEUX PREVENIR QUE GUERIR..."

POMPIERS EN L'AN 135 AVANT J. C.

En parcourant l'Encyclopédie l'on y découvre que de tout temps le feu a été un élément avec lequel il fallait compter.

La mythologie nous enseigne que les anciens professaient le culte du feu au plus haut degré; dans l'Inde encore de nos jours les "Vedas" ou livres de cantiques son remplis d'hymnes adressés au feu divinisé sous les noms de "Agni" et "Tvatchi".

Les anciens Persans regardaient le feu comme un être céleste, chef du monde pur, et fils du grand dieu "Ormazi". Le soleil et la flamme terrestre étaient ses manifestations et recevaient les honneurs destinés aux dieux. Il était alors défendu de souiller le feu par quelque chose d'impur et c'est pourquoi il était défendu de brûler les morts.

Les Grecs adorèrent le feu jusqu'à leur figuration au siège d'Ispahan en 1722, sous l'étendard de Mahmoud. Les Grecs honoraient le feu du foyer sous les traits de la déesse Restia et le feu industriel dans la personne du dieu Hephaistos. Ce culte donna naissance chez les Romains au culte de Vesta et de Vulcain.

Les vierges Vestales avaient charge du feu divin brûlant devant Vesta et Vulcain, et sous peine de mort ne devaient jamais permettre qu'il s'éteigne.

Quoique l'on puisse retracer le feu aux origines du monde, ce n'est qu'après au-delà de 4000 ans, ou plus particulièrement en l'an 135 avant J. C., que l'on trouve un semblant de corps organisé pour combattre les flammes. En effet dans l'histoire du feu à travers les âges nous trouvons qu'un incendie s'était déclaré à Messine devant la demeure du Consul Aquilus, et qu'un Syrien nommé Eunus se mit à la tête de 50 esclaves pour combattre les flammes (il n'est pas fait mention des moyens qu'il employa) et fit si bien que le Consul le paya de ses propres deniers afin de lui témoigner sa reconnaissance. De plus il le chargea de voir à organiser un corps qui au besoin, s'occuperait de combattre les flammes. Et ainsi naquit la première brigade du feu.

Si de nos jours il existe encore des peuplades pour qui le feu est un dieu il n'en est pas de même de nous; quoiqu'il soit un élément nécessaire à notre vie journalière, il faut le tenir sous le joug, car sinon il aura bientôt tout anéanti autour de lui; rien ne lui est sacré; les vies humaines même ne trouvent pas grâce devant lui.



Nettoyez bien vos cours et les abords de votre maison.



Ne vous servez pas de chandelles ni de lumière ouverte dans les garde-robes ou endroits obscurs; servez-vous d'une torche (flashlight).



Une allumette jetée au hasard si elle n'est pas éteinte, peut être la cause d'une conflagration.



Faites inspecter vos installations électriques.



Les bouts de cigarettes laissés un peu partout peuvent être la cause de la perte de vos biens.



RAMONEZ votre cheminée à l'automne et au printemps. C'est une nécessité!



Ayez toujours un extincteur chimique à portée de la main, il peut vous sauver la vie.

Pour vos assurances consultez

J. ERNEST HEBERT
ASSURANCES GENERALES

"Great West Life Insurance Co.
Feu - Accident - Maladie, etc.
Bureau: Palais de Justice
rue St-François.

Pour tout genre d'assurances consultez:

Max. D. CORMIER

ASSURANCES GENERALES
Vie: Mutual Life of Canada Ltd.,
Accident-maladie: Canada Accident Ltd.,
Feu Palatine, London & Lancashire

Bureau: Immeuble Madawaska
Rue Canada

Protégez votre vie et vos biens en consultant

F. DODD TWEEDIE
ASSURANCES de TOUTES Sortes

Vie - Feu - Automobiles
Accident-maladie, etc., etc.
Bureau: Edifice Madawaska
rue Canada.

Une spécialité en assurances

G. T. KENNEDY
représentant de la
SUN LIFE ASSURANCE Co.

Feu - Accident-maladie -
Automobiles, Etc., Etc.
Bureau: 89 rue de l'Eglise.

"Le lendemain est incertain;
l'assurance peut seule protéger les vôtres"

E. J. HUBERT

Courtier en assurances

Feu - Vie - Accident-maladie
Responsabilité patronales
Etc., - Etc.

Bureau: Palais de Justice
Rue St-François.